

## 4 Économie

## Projet de promotion de l'investissement et de la compétitivité (PPIC)

## Un premier bilan d'étape positif

AEE

Libreville/Gabon

LE Comité technique opérationnel du Projet de promotion de l'investissement et de la compétitivité (PPIC), financé à hauteur de 9 milliards de francs par la Banque mondiale, s'est réuni le 15 mars 2018 à l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon), sous la présidence des ministres de la Promotion des investissements privés, Madeleine Berre, et de l'Economie, Régis Immongault. L'objet

de cette rencontre était de faire le point d'étape des dépenses déjà réalisées dans le cadre de cet emprunt.

Il était question surtout d'apprécier l'impact de ce financement sur l'écosystème de l'entrepreneuriat gabonais, à travers l'identification des éléments positifs, et les correctifs nécessaires pour minimiser la portée des points positifs.

« Nous avons examiné, de façon détaillée, les dépenses réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet. Cette première réunion est pour nous satisfaisante, parce que nous sommes en train de mettre en place, de



Photo : Abel Eyeghe

Le comité de pilotage de la PPIC dirigé par la ministre Madeleine Berre.

façon réussie, l'Agence nationale de promotion des investissements, qui est un élément central de la stratégie d'amélioration de la

compétitivité et de l'attractivité», a souligné le ministre de l'Economie.

Il a ajouté : « aucun blocage n'a été relevé dans la mise

en œuvre des projets. Il convient maintenant d'accélérer la cadence des réalisations.»

Sa collègue de la Promotion des investissements privés a énuméré plusieurs projets aboutis et en cours de finalisation. L'opérationnalisation du guichet unique, comme le lancement du fonds Okoumé, font partie des réalisations qui ont vu le jour grâce à cet emprunt.

D'autres projets structurants sont en cours de finalisation. « Nous avons le Fonds de garantie des PME en réflexion avec les acteurs des secteurs assurance et bancaire. Nous sommes en train d'accom-

pagner la restructuration de la Chambre de commerce avec le centre de médiation, la bourse de sous-traitance. Nous avons mis en place un certain nombre de mécanismes qui doivent porter la PME gabonaise», a confié Mme Berre.

Notons que ce financement, d'un montant de 9 milliards de francs accordé au Gabon pour une durée de 5 ans, est destiné à l'amélioration du climat des affaires, à la promotion de l'entrepreneuriat, à l'appui au développement des Petites et moyennes entreprises (PME), à travers le développement du cadre institutionnel.

## Réorganisation du ministère de l'Habitat

## Francis Nkea Nzigue veut voir clair

L.R.A.

Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat chargé de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadre de vie, Francis Nkea Nzigue, a présidé vendredi dernier, au sein de son administration, une rencontre avec les représentants des départements ministériels impliqués dans la mission programme construction. Il s'agissait, pour le membre du gouvernement, de faire la synthèse de tous les textes préparés dans le cadre de la réorganisation du ministère de l'Habitat.

Francis Nkea Nzigue estime, en effet, qu'il faut désormais marquer une distinction



Photo : L.R.A.

Francis Nkea Nzigue, ministre d'Etat chargé de l'Habitat.

nette entre les missions de conception et de contrôle dévolues à l'administration centrale, c'est-à-dire aux directions générales, et celles d'exécution, qui sont du ressort des organes de gestion, notamment les organismes



Photo : L.R.A.

Autour de la table...

sous tutelle et les sociétés d'Etat.

Il s'agit, en l'occurrence, de l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographique et du cadastre (ANUTTC), de la Société nationale immobilière (SNI) et la Société nationale du logement social

(SNLS).

« Cette nette distinction évitera un chevauchement de compétences et des conflits entre les administrations. Car, figurez-vous qu'auparavant, toutes les missions avaient été retirées à l'administration centrale et avaient été dévolues aux organismes



Photo : L.R.A.

...les responsables des départements ministériels concernés par la réorganisation du ministère de l'Habitat.

d'exécution. Cela a causé beaucoup de problèmes», a indiqué le ministre d'Etat.

Les départements ministériels "Infrastructures, Enseignement supérieur, Investissements et Commerce" devront émettre leurs observations par rapport au texte réorganisant

l'Habitat. « En gros, ce texte a été envoyé à tous les ministères qui participent à l'amélioration du cadre de vie des Gabonais, pour qu'ils émettent leurs observations à soumettre au Conseil interministériel et, enfin, au Conseil des ministres», a précisé M. Nkea Nzigue.

## BAD/ Perspectives économiques

## Afrique centrale : croissance en hausse en 2018 et 2019

MSM

Libreville/Gabon

Selon le dernier rapport de la BAD sur les Perspectives économiques en Afrique centrale (PEAC), la sous-région devrait enregistrer une montée en flèche, avec une croissance à 2,4% en 2018 et 3,4% en 2019. Le renforcement prévu des exportations de la zone, impulsé par le re-

bond de l'économie mondiale, devrait permettre à la région de réaliser cette performance.

LA Banque africaine de développement (BAD) a publié, mardi dernier, à Abidjan, son premier rapport sur les Perspectives économiques en Afrique centrale (PEAC), rapporte l'agence Ecofin. Le document qui présente les prévisions économiques futures des huit pays de l'Afrique centrale (Cameroun, Centra-

rique, Tchad, Congo, RDC, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé-&-Principe), dresse également un état des lieux de leurs résultats économiques récents.

Ainsi, selon le rapport, l'Afrique centrale a connu une croissance économique très lente entre 2016 et 2017. Pour l'année écoulée, la croissance moyenne de la région était estimée à 0,9%, contre environ 0,1%, en 2016.

Le document indique également que le plus gros contributeur de cette croissance

économique en 2017 était le Cameroun, avec près de 29% du Produit intérieur brut (PIB) régional. Suivent, respectivement, la RDC (24%), le Gabon (13%), la Guinée équatoriale, le Congo et le Tchad qui ont contribué, chacun, à hauteur de 11% du PIB de la région.

La Centrafrique et Sao Tomé-&-Principe ont été les derniers du classement, avec respectivement 1,2% et 0,3% de la croissance de la région.

Selon les auteurs du rapport, cette situation s'explique

par la baisse des prix des matières premières - la majorité des économies de la région en sont dépendantes - ainsi que par la situation sécuritaire instable dans la zone. L'augmentation des investissements dans les infrastructures, la résilience des secteurs du service et la reprise du secteur agricole ont toutefois stimulé la hausse, quoique faible, du PIB régional en 2017.

En ce qui concerne les secteurs porteurs, l'industrie participe le plus à l'économie de la région, avec 42%

de part du PIB de l'Afrique centrale, contre 41% pour le secteur des services et 17% pour l'agriculture.

Pour 2018 et 2019, la région devrait enregistrer une montée en flèche de sa croissance économique. Ainsi, la BAD table sur une croissance à 2,4% en 2018, et 3,4% en 2019.

Le renforcement prévu des exportations de la zone, impulsé par le rebond de l'économie mondiale, devrait permettre à la région de réaliser cette performance en 2018 et 2019.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 16/03/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,2341	1USD =	531,527	1 USD	547,293	CAC 40	16/03/2018	5 261,30
		CAD	1,6025	1CAD =	409,334	1 CAD	437,064	DOW JONES	16/03/2018	24 928,09
		JPY	130,9000	1JPY =	5,011	100 JPY	526,143			
		GBP	0,8848	1GBP =	741,362	1 GBP	778,023			
		CHF	1,1689	1CHF =	561,175	100 CHF	59 242,98			
		ZAR	14,6322	1ZAR =	44,830	100 ZAR	4 661,74			
		MAD	11,3099	1MAD =	57,998	1 MAD	60,65			
		CNY	7,7966	1CNY =	84,134	1CNY	86,66			
		KES	124,9200	1KES =	5,251	1KES	5,41			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril  
16 Mars 2018: 65,01